



Assemblée générale

Distr. générale
21 avril 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019*

Titre VIII Services communs d'appui

Chapitre 29E Bureau de l'informatique et des communications

[(Programme 25 (plan-programme biennal pour la période 2018-2019)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
Orientation générale	2
Vue d'ensemble des ressources	4
Other information	7
A. Direction exécutive et administration	10
B. Programme de travail	13
Sous-programme 5. Gestion et coordination stratégiques dans les domaines Mde l'informatique et des communications	14
Sous-programme 6.Aspects opérationnels de l'informatique et des communications.	21
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019	29
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle	30
III. Produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019.	33

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote A/72/6/Add.1.

** A/71/6/Rev.1 et rapport du Secrétaire général sur la récapitulation des modifications à apporter au plan-programme biennal pour la période 2018-2019.



Vue d'ensemble

Tableau 29E.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2016-2017	97 771 000
Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	41 300
Nouveaux mandats et mandats élargis	7 074 300
Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	2 099 900
Autres variations	(3 718 300)
Variation totale	5 497 200
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2018-2019 ^a	103 268 200

^a Aux taux révisés de 2016-2017.

Tableau 29E.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017	168	1 SSG, 2 D-2, 5 D-1, 15 P-5, 22 P-4, 34 P-3, 10 P-2/1, 17 G(1 ^{re} C), 61 G(AC), 1 CM
Nouveaux postes	5	1 D-1 relevant de la Direction exécutive et administration 4 P-4 relevant du sous-programme 5
Suppressions	(2)	2 G(AC) relevant du sous-programme 6
Transferts à partir du chapitre 34 (Sûreté et sécurité)	7	7 postes de la Section de l'information relative à la gestion des crises (Département de la sûreté et de la sécurité) : 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 2 G(AC) transférés au sous-programme 5
Transferts		3 poste [1 P-4, 1 P-3, 1 G(AC)] cédés par New York à Bangkok dans le cadre du sous-programme 5
Postes proposés pour l'exercice biennal 2018-2019	178	1 SSG, 2 D-2, 6 D-1, 16 P-5, 28 P-4, 35 P-3, 11 P-2/1, 17 G(1 ^{re} C), 60 G(AC), 1 PN, 1 CM

Orientation générale

- 29E.1 Par sa résolution 63/262, l'Assemblée générale a créé le Bureau de l'informatique et des communications en décembre 2008, en tant qu'unité indépendante chargée d'assurer une direction centrale, aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre, dans l'ensemble de l'Organisation, de la stratégie Informatique et communications, et de normes relatives à la sécurité et à l'architecture.
- 29E.2 La stratégie Informatique et communications a pour objectif de transformer en cinq ans (de 2014 à 2020) l'environnement technologique de l'Organisation. À ce titre, il s'agit de mettre en œuvre un programme de modernisation et de transformation structurées afin de remédier aux problèmes posés par l'hétérogénéité des systèmes équipant l'Organisation. Il s'agit également d'optimiser les ressources et de mettre en place un dispositif rigoureux de gouvernance, tout en facilitant les

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : ACM = agent de corps de métier, AL = agent local, BO = budget ordinaire, G(AC) = agent des services généraux (Autres classes), G = agent des services généraux, G(1^{re}C) = agent des services généraux (1^{re} classe), RxB = ressources extrabudgétaires, SGA = Secrétaire général adjoint, SSG = Sous-Secrétaire général.

innovations. L'Assemblée générale a approuvé les lignes directrices de la stratégie dans sa résolution 69/262 et a été informée des progrès accomplis dans plusieurs domaines pendant la première année de mise en œuvre dans un rapport qui lui a été présenté à sa soixante-dixième session (A/70/364 et Corr.1) et qu'elle a approuvé dans sa résolution 70/248 A.

- 29E.3 Sous la direction du Secrétaire général adjoint à la gestion et avec l'appui du Bureau du Secrétaire général adjoint, le Bureau de l'informatique et des communications continuera de veiller à ce que les États Membres, la direction et le personnel soient pleinement informés des mesures prises pour qu'il devienne plus efficace, mieux à même de rendre des comptes et plus orienté vers les résultats, et à ce qu'ils y concourent.
- 29E.4 En étroite coordination avec les centres régionaux chargés de l'informatique et des communications, le Bureau s'efforcera de garantir que toutes les directives, procédures et mesures de contrôle interne, nouvelles ou révisées, en matière de gouvernance dans les domaines de l'informatique et des communications répondent aux attentes des États Membres énoncées par l'Assemblée générale dans ses résolutions et décisions, et soient conformes aux règles et règlements de l'ONU.
- 29E.5 Les responsables seront d'autant mieux à même d'exécuter les programmes prescrits qu'ils recevront un appui plus efficace aux fins de l'application des méthodes de gestion axée sur les résultats, que des activités de formation et du perfectionnement du personnel seront organisées et que les réalisations prévues au titre des programmes et projets mis en œuvre dans les domaines de l'informatique et des communications seront suivies de façon régulière et systématique. Le Bureau continuera de promouvoir le suivi, le contrôle et l'auto-évaluation des programmes et des projets en son sein, mais aussi auprès de tous les bureaux du Secrétariat, y compris les bureaux régionaux et les services informatiques des missions.
- 29E.6 Le Bureau continuera d'apporter un appui de fond aux organes de gouvernance dans les domaines de l'informatique et des communications, de surveiller attentivement et de garantir l'application des recommandations et des mesures présentées par les organes de contrôle, de suivre l'état de l'application des recommandations formulées par les auditeurs internes et externes et le Corps commun d'inspection et de veiller à ce que des mesures correctives soient prises lorsque des lacunes sont recensées.
- 29E.7 Conscient de l'importance que revêt l'adoption d'une politique systématique de gestion des risques et de contrôle interne, le Bureau procédera à une évaluation des risques et se dotera d'un dispositif de gestion et de contrôle efficace pour tous les programmes et projets des bureaux régionaux, des bureaux extérieurs et du Siège, qui se rapportent à l'informatique et aux communications. Ce dispositif visera à améliorer la gouvernance et la gestion des programmes, projets et activités dans les domaines de l'informatique et des communications au Secrétariat; à mettre davantage l'accent sur les objectifs fixés; à exécuter plus efficacement les mandats prescrits par les États Membres. Les activités de contrôle interne et de gestion des risques feront désormais partie intégrante des procédures et opérations touchant l'ensemble des programmes, projets et activités dans les domaines de l'informatique et des communications.
- 29E.8 Le Bureau continuera de définir les grandes orientations stratégiques et de fournir des progiciels et des infrastructures intégrés, en vue de garantir la cohérence et la coordination des travaux de l'Organisation. À cet effet, il continuera d'administrer les projets de modernisation des infrastructures de réseau reliant le Siège, les bureaux extérieurs et les commissions régionales. En outre, il uniformisera plus avant le matériel composant ces infrastructures et veillera à ce que tous les réseaux et centres informatiques de l'ONU, sans exception, suivent les mêmes normes en ce qui concerne les fonctionnalités, la qualité et la fiabilité. La mise en service d'applications centralisées telles qu'Umoja rend cette tâche d'autant plus cruciale.

- 29E.9 Cela permettra au Bureau d'appliquer la stratégie de façon cohérente dans tout le Secrétariat et aux membres du personnel d'acquérir les qualifications, les connaissances et les certifications dont ils auront besoin pour étayer l'action de l'Organisation tout en progressant dans leur carrière.
- 29E.10 Le Bureau continuera de renforcer le contrôle de gestion, le respect du principe de responsabilité et la transparence en ce qui concerne l'utilisation et la gestion avisée des moyens informatiques et des moyens de communications, sous la direction et l'autorité centrale de son Directeur général.
- 29E.11 Le Bureau continuera de réduire le morcellement de l'environnement informatique et de l'environnement de communications du Secrétariat, y compris dans les bureaux extérieurs et les missions. Dans le cadre des mesures d'harmonisation qui seront prises pendant l'exercice biennal 2018-2019, les fonctions informatiques du Département de la sûreté et de la sécurité seront transférées au Bureau de l'informatique et des communications. Afin de progresser dans la mise en œuvre de la stratégie Informatique et communications approuvée par l'Assemblée générale dans ses résolutions 69/262, 70/248 A et 71/272 B, il est proposé d'inscrire au chapitre 29E (Bureau de l'informatique et des communications) des postes et des objets de dépense connexes qui relèvent actuellement du chapitre 34 (Sûreté et sécurité).
- 29E.12 Le Bureau continuera de faire progresser son programme de réformes visant à renforcer l'application du principe de responsabilité pour ce qui est de la gestion de la sécurité informatique et les attributions de son Directeur général, lequel est responsable centralement de la sécurité. Il mettra en place une architecture unifiée, œuvrera à la prise en main d'Umoja, à la sécurisation et à la résilience opérationnelle et veillera à ce que les programmes dans les domaines de l'informatique et des communications concourent à l'exécution des activités fondamentales de l'Organisation.

Vue d'ensemble des ressources

- 29E.13 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 103 268 200 dollars, avant actualisation des coûts, ce qui représente une augmentation nette de 5 497 200 dollars (5,6 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017. Cette variation découle des quatre facteurs suivants : a) des ajustements techniques se rapportant à l'élimination de dépenses non renouvelables et à l'effet-report sur l'exercice biennal de postes créés en 2016-2017, et la suppression progressive de postes; b) de nouveaux mandats et des mandats élargis; c) des transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres; d) d'autres variations. Le montant demandé permet de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.
- 29E.14 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 29E.3 à 29E.5.

Tableau 29E.3 Ressources financières par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire^a

												Variation																					
												Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur				Nouveaux mandats et mandats élargis		Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres		Autres		Total		Pourcentage		Total avant actualisation des coûts		Actua- lisation des coûts		2018-2019 (mon-tant prévu)			
												2014-2015 (dépenses effectives)		2016-2017 (crédits ouverts)																			
A.	Direction exécutive et administration											7 699,9		6 940,6		—		259,3		—		(156,8)		102,55		1,5		7 043,1		189,0		7 232,1	
B.	Programme de travail																																
5.	Gestion et coordination stratégiques dans les domaines de l'informatique et des communications											25 375,0		44 048,3		216,4		6 010,0		3 980,6		(1 275,0)		8 932,08		20,3		52 980,3		1 689,2		54 669,5	
6.	Aspects opérationnels de l'informatique et des communications											40 253,7		46 782,1		(175,1)		805,0		(1 880,7)		(2 286,5)		(3 537,3)		(7,6)		43 244,8		1 405,5		44 650,3	
Total partiel (B)												65 628,7		90 830,4		41,3		6 815,0		2 099,9		(3 561,5)		5 394,7		5,9		96 225,1		3 094,7		99 319,8	
Total partiel (1)												73 328,6		97 771,0		41,3		7 074,3		2 099,9		(3 718,3)		5 497,2		5,6		103 268,2		3 283,7		106 551,9	

2) Quotes-parts hors budget ordinaire^b

	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
B. Programme de travail	20 453,4	19 960,8	21 327,2
Total partiel (2)	20 453,4	19 960,8	21 327,2

Titre VIII Services communs d'appui
3) Ressources extrabudgétaires^c

	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
B. Programme de travail	60 063,2	70 968,2	70 968,2
Total partiel (3)	60 063,2	70 968,2	70 968,2
Total	153 845,2	188 700,0	198 847,3

^a Y compris les ressources qui étaient auparavant inscrites au chapitre 34 (Sûreté et sécurité) et qui seront transférées en application de la section II de la résolution 69/262 de l'Assemblée générale.

^b Ressources imputées exclusivement sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

^c Financé au moyen de ressources extrabudgétaires, à savoir celles provenant du compte spécial pour le recouvrement des coûts et du compte spécial pour l'appui aux programmes.

Tableau 29E.4 Postes

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire ^a		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire ^b		Ressources extrabudgétaires ^c			
	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SSG	1	1	—	—	—	—	—	—	1	1
D-2	2	2	—	—	—	—	—	—	2	2
D-1	5	6	—	—	—	—	—	—	5	6
P-5	15	16	—	—	—	—	—	—	15	16
P-4/3	56	63	—	—	11	13	2	2	69	78
P-2/1	10	11	—	—	4	4	—	—	14	15
Total partiel	89	99	—	—	15	17	2	2	106	118
Services généraux										
1 ^{re} classe	17	17	—	—	4	4	2	2	23	23
Autres classes	61	60	—	—	11	11	9	9	81	80
Total partiel	78	77	—	—	15	15	11	11	104	103
Catégories diverses										
Agents locaux	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1
Corps de métier	1	1	—	—	—	—	—	—	1	1
Total partiel	1	2	—	—	—	—	—	—	1	2
Total	168	178	—	—	30	32	13	13	211	223

^a Y compris 7 postes précédemment inscrits au chapitre 34 (Sûreté et sécurité), qu'il est proposé de transférer pendant l'exercice 2018-2019.

^b Imputés sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

^c Financés au moyen de ressources extrabudgétaires, à savoir celles provenant du compte spécial pour le recouvrement des coûts et du compte spécial pour l'appui aux programmes.

Tableau 29E.5 Répartition des ressources par composante, en pourcentage

	Budget ordinaire	Quotes-parts hors budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
A. Direction exécutive et administration	6,8	—	—
B. Programme de travail			
5. Gestion et coordination stratégiques dans les domaines de l'informatique et des communications	51,3	88,8	9,7
6. Aspects opérationnels de l'informatique et des communications	41,9	11,2	90,3
Total partiel (B)	93,2	100,0	100,0
Total	100,0	100,0	100,0

Ajustements techniques

- 29E.15 La variation d'un montant de 41 300 dollars tient à l'effet net de l'augmentation de 216 400 dollars due à l'effet-report de deux postes P-2 créés en 2016-2017 en application de la résolution 70/247 de l'Assemblée générale pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie Informatique et communications, et aux réductions d'un montant de 175 100 dollars découlant de la suppression progressive en 2016-2017 de cinq postes d'agent des services généraux (Autres classes).

Nouveaux mandats et mandats élargis

- 29E.16 La variation fait apparaître une augmentation nette de 7 074 300 dollars à l'appui de nouveaux mandats et de mandats élargis comme suite à l'approbation de la stratégie Informatique et communications par l'Assemblée générale dans ses résolutions 69/262, 70/248 A et 71/272 B, et conformément à la résolution 71/272 B, qui se rapporte : a) aux ressources nécessaires pour financer la part du budget ordinaire destiné à couvrir les dépenses d'exploitation, de maintenance et d'appui liées à Umoja occasionnées par le remplacement de licences de logiciels sous-tendant les systèmes d'appui et les interfaces avec les dernières applications restant à remplacer; b) aux ressources nécessaires pour financer la sécurité informatique. Le Bureau propose de mettre en place les moyens voulus pour renforcer la cybersécurité à New York, à Bangkok, à Nairobi et à Genève. L'augmentation aux titres des postes et des autres objets de dépense concerne la composante Direction exécutive et administration (259 300 dollars), le sous-programme 5 (6 010 000 dollars) et le sous-programme 6 (805 000 dollars).

Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres

- 29E.17 La variation découle d'une augmentation de 2 099 900 dollars imputable au transfert des ressources du chapitre 34 (Sûreté et sécurité) à l'appui de la stratégie Informatique et communications approuvée par l'Assemblée générale dans ses résolutions 69/262, 70/248 A et 71/272 B. Il est proposé de procéder à l'intégration des fonctions en transférant des postes et des ressources affectées aux autres objets de dépense de la Section de l'information relative à la gestion des crises (Département de la sûreté et de la sécurité) au Bureau de l'informatique et des communications, de manière à éviter toute incidence financière. En outre, la réaffectation des coûts d'Umoja liés à l'exploitation, à la maintenance et à l'appui entre sous-programmes entraîne une augmentation de 1 880 700 dollars au sous-programme 5 et une diminution correspondante du même montant au sous-programme 6.

Autres variations

- 29E.18 La variation des ressources tient à la réduction de 3 718 300 dollars rendue possible par les gains d'efficacité que le Bureau prévoit d'obtenir au cours de l'exercice biennal 2018-2019. La réduction proposée découle des efforts consentis par le Bureau pour appliquer aux opérations courantes les gains d'efficacité attendus d'Umoja qui ont été présentés dans le huitième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/71/390). Ces gains d'efficacité reposent sur l'expérience du système acquise par l'Organisation, les changements attendus, y compris la mise en service de nouvelles fonctionnalités, l'examen d'ensemble des processus de bout en bout, le retrait des anciens systèmes et l'amélioration des processus métier et de la planification. Ils sont exprimés, entre autres mesures, sous forme de valeur en dollars d'un équivalent plein temps, dans les cas où c'est possible. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans l'avant-propos et l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019.
- 29E.19 Pour le Bureau de l'informatique et des communications, il en résulte des réductions, chiffrées à 3 718 300 dollars, aux rubriques Postes et Autres objets de dépense relevant des composantes Direction exécutive et administration (156 800 dollars) et Programme de travail (3 561 500 dollars), plus précisément au titre des sous-programmes 5 et 6.

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 29E.20 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, un montant estimatif de 92 295 400, dollars, dont 21 327 200 dollars au titre des quotes-parts hors budget ordinaire et 70 968 200 dollars au titre des ressources extrabudgétaires, complètera les ressources du budget-programme.
- 29E.21 Le Bureau continuera en priorité de mettre en place le dispositif de sécurité informatique, Umoja, Inspira, iNeed et les systèmes liés aux opérations de maintien de la paix, ainsi que les services d'assistance y afférents. Un programme d'activités a déjà été lancé dans les domaines suivants : a) les infrastructures, y compris les moyens d'établir des liaisons sécurisées et de qualité avec les pôles informatiques de Valence (Espagne) et de Brindisi (Italie); b) les services d'assistance, notamment avec l'uniformisation des mécanismes et outils équipant les centres d'assistance locaux de sorte qu'ils apportent un appui efficace aux utilisateurs d'Umoja et d'Inspira; c) la poursuite de la mise en service de systèmes permettant d'assurer le suivi du matériel appartenant aux contingents et la gestion des carburants et des rations, du déploiement du système Unite Identity et de l'appui au Centre des Nations Unies pour les opérations et la gestion des crises; d) la mise en place de dispositifs de gestion de l'information médicale et l'appui y afférent; e) la vérification du respect des normes, l'évaluation du dispositif de sécurité et le renforcement de la sécurité; f) la coordination des activités de planification de la reprise après sinistre. Le Bureau et la Division de l'informatique et des communications, laquelle relève du Département de l'appui aux missions, installent, testent et gèrent en collaboration tous les éléments des infrastructures nécessaires à l'exploitation de ces systèmes à Valence et à Brindisi.
- 29E.22 Le Bureau continuera d'apporter son concours aux opérations de maintien de la paix, en étroite coordination avec le Département de l'appui aux missions, et de mener un certain nombre d'initiatives majeures ayant une incidence directe sur l'efficacité et l'efficacité des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, notamment le renforcement de la sécurité des systèmes et des données informatiques, l'amélioration de l'accès à des systèmes comme iSeek, le Système de diffusion électronique des documents (Sédoc) et Umoja, et la maintenance de la station terrestre de télécommunication par satellite du Siège. Il poursuivra la mise en service du progiciel de gestion de la relation client pour le suivi du matériel appartenant aux contingents, du système de gestion des carburants, du système de gestion des rations et du système de gestion des identités dans les

opérations de maintien de la paix, et continuera de gérer la base de données regroupant les coordonnées des responsables pour le compte du Centre des Nations Unies pour les opérations et la gestion des crises au Siège.

- 29E.23 Le Bureau continuera de mettre en œuvre les initiatives et tous les éléments de la stratégie Informatique et communications et d'assurer le contrôle central de la sécurité informatique.

Autres éléments d'information

- 29E.24 Au paragraphe 17 de la section XVII de sa résolution 70/248 A, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'élaborer des plans de transition détaillés relatifs aux modalités de l'appui à long terme devant être apporté à la solution Umoja par le Directeur général de l'informatique et des communications et à l'intégration du progiciel, de fournir des informations détaillées sur la gouvernance, la gestion et les modalités opérationnelles relatives aux phases déjà mises en œuvre et d'en rendre compte dans le prochain rapport d'étape. L'équipe Umoja et le Bureau de l'informatique et des communications continuent d'œuvrer ensemble à l'élaboration et à l'exécution du plan de transfert des fonctions technologiques au Bureau, notamment pour ce qui concerne les possibilités de tirer parti du savoir-faire et des connaissances spécialisées acquis par les fonctionnaires à l'échelle mondiale.
- 29E.25 Au paragraphe 9 de la section V de sa résolution 70/248 A, l'Assemblée générale a souligné qu'il fallait qu'une politique de sécurité commune, prévoyant des capacités accrues pour la reprise après sinistre, soit pleinement appliquée partout au Secrétariat, y compris dans toutes les entités chargées du maintien de la paix. En 2018-2019, le Bureau poursuivra la mise en œuvre du Plan d'action en 10 points pour renforcer la sécurité informatique.
- 29E.26 Le Comité des commissaires aux comptes avait également recensé les priorités dans son rapport (A/70/581), notamment pour ce qui était de préciser les attributions et les pouvoirs du Directeur général de l'informatique et des communications dans les missions, de réévaluer le bien-fondé du calendrier d'exécution de la stratégie Informatique et communications, d'adopter des politiques et des procédures en matière d'informatique et de communications, et d'établir un dispositif de contrôle de la conformité.
- 29E.27 Au paragraphe 7 de la section V de sa résolution 70/248 A, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer à favoriser la coordination et la collaboration à l'Organisation, et souligné que la stratégie Informatique et communications ne pourrait donner les résultats escomptés dans les délais prévus qu'avec l'appui et l'adhésion sans faille de la direction et la participation étroite et constante de toutes les parties prenantes, sachant que tous les besoins opérationnels devaient être satisfaits.
- 29E.28 Au paragraphe 8 de la section V de la même résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de prendre à titre prioritaire des initiatives dynamiques pour que toutes les entités du Secrétariat se conforment aux dispositions de la section II de sa résolution 69/262, et notamment fassent rapport au Directeur général de l'informatique et des communications sur toutes les questions relatives aux activités touchant l'informatique et les communications, notamment la gestion des ressources, les normes, la sécurité, les dispositifs, et les politiques et directives, et prié en outre le Secrétaire général de tenir les États Membres régulièrement informés des progrès accomplis et de communiquer des renseignements sur la question dans son prochain rapport d'étape.
- 29E.29 Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, le Bureau mettra l'accent sur la mise en œuvre des principales mesures de réforme de gestion approuvées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 69/262, 70/248 A et 71/272 B. Sous la direction du Secrétaire général adjoint à la gestion et avec l'appui du Bureau du Secrétaire général adjoint, le Bureau de l'informatique et des

communications continuera de veiller à ce que les États Membres, la direction et les fonctionnaires soient pleinement informés des mesures prises pour qu'il devienne plus efficace, mieux à même de rendre des comptes et plus orienté vers les résultats, et à ce qu'il y concourent.

Centralisation des fonctions et moyens afférents à l'informatique et aux communications

- 29E.30 En application de la résolution 66/246, de la section II de la résolution 69/262 et de la section V de la résolution 70/248 A de l'Assemblée générale, et afin de remédier aux problèmes mis en évidence par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport (A/67/651), le Département de la gestion a entrepris de regrouper les fonctions et les moyens afférents à l'informatique et aux communications. Il s'agit ainsi de mettre fin au morcellement et au chevauchement des activités.
- 29E.31 Cette initiative vise à regrouper les entités qui assument des fonctions touchant à l'informatique et aux communications au Département de la gestion. Depuis le début de l'exercice biennal 2016-2017, plusieurs de ces entités, qui relevaient du Bureau de la gestion des ressources humaines, du Bureau des services centraux d'appui et du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, ont été rattachées au Bureau de l'informatique et des communications.
- 29E.32 Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, le Département de la gestion poursuivra les activités de regroupement en transférant des ressources provenant de la Section de l'information relative à la gestion des crises (Département de la sûreté et de la sécurité), comme le prévoit le présent projet de budget-programme. À ce titre, les postes et les autres objets de dépense seront transférés au Bureau de l'informatique et des communications et placés sous son autorité.
- 29E.33 Un comité directeur a été chargé de piloter l'intégration des entités en question dans le Département de la gestion, de veiller à ce que la transition bénéficie de l'appui voulu, d'appuyer le nouveau modèle d'activité et de prendre les décisions de nature à faciliter la transition.

A. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 043 100 dollars

- 29E.34 La responsabilité de la composante Direction exécutive et administration incombe au Bureau du Directeur général de l'informatique et des communications, au Bureau de la gestion des grands projets et à la Section de la coordination des opérations. Afin de s'acquitter de ses fonctions dans ce domaine et dans celui de la gestion globale du Bureau de l'informatique et des communications, le Bureau du Directeur général de l'informatique et des communications contribue à la planification et à la gestion stratégiques globales, coordonne les travaux des unités administratives relevant directement du Bureau et assure la liaison avec les chefs des services informatiques des autres départements, bureaux et lieux d'affectation.
- 29E.35 Par ses résolutions 69/262, 70/248 A et 71/272 B, l'Assemblée générale a réaffirmé et renforcé l'autorité centrale du Directeur général de l'informatique et des communications en ce qui concerne la sécurité informatique, l'orientation générale et l'efficacité des activités dans les domaines de l'informatique et des communications dans l'Organisation. Le Directeur général continuera d'assurer la direction stratégique centrale pour ce qui est de la conception et de la fourniture des services informatiques et des services de communications dans l'ensemble de l'Organisation, ainsi que de la planification et de la coordination de ces services dans l'ensemble du Secrétariat, y compris pour les progiciels intégrés et les infrastructures, et veillera à garantir la cohérence et la coordination des travaux menés dans les domaines de l'informatique et des communications, par le Secrétariat et par les fonds, programmes et institutions spécialisées. Il s'agira, à la faveur de la stratégie Informatique et communications, de mettre en place un environnement et une architecture qui permettent l'adoption d'un mode opératoire commun à l'ensemble de l'Organisation ménageant autonomie et souplesse

opérationnelles, ainsi qu'un environnement complètement harmonisé à l'échelle mondiale, sûr, modulable et aisément accessible.

Tableau 29E.6 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Veiller à l'application intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015 2012-2013
a) Programme de travail efficacement géré	i) Renforcement de l'appui apporté aux initiatives stratégiques dans les domaines de l'informatique et des communications [Pourcentage]	Objectif	100	100	100
		Estimation		100	100
		Résultats effectifs			100
	ii) Renforcement du contrôle central pour les questions relatives à l'informatique et aux communications, à la gestion des ressources, aux normes, à la sécurité, à l'architecture, aux directives et aux orientations données par le Directeur général de l'informatique et des communications [Pourcentage]	Objectif	100	100	
		Estimation		100	
		Résultats effectifs			
b) Amélioration du respect des délais de soumission de la documentation	Augmentation du pourcentage de documents d'avant-session soumis dans les délais prescrits	Objectif	100		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
c) Renforcement de la cohérence de fond dans la conduite des activités menées par le Secrétariat et les organismes des Nations Unies dans les domaines de l'informatique et des communications	Augmentation du nombre de directives, de contrats, de services mis en commun et de normes techniques approuvés par les organisations appliquant le régime commun des Nations Unies dans le cadre de forums tels que ceux créés sous la houlette du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	Objectif	5	15	15
		Estimation		15	15 10
		Résultats effectifs			15 10

Titre VIII Services communs d'appui

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
d) Réalisation d'économies sur les frais de voyage	Augmentation du pourcentage de billets d'avion achetés deux semaines au moins avant la date de départ	Objectif Estimation Résultats effectifs	100		

Produits

29E.36 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentées dans le tableau 29E.7.

Tableau 29E.7 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
Services fonctionnels pour les réunions :	
1. Représentation du Secrétaire général aux réunions des organes intergouvernementaux de l'ONU tenues à New York et portant sur diverses questions relatives à l'informatique et aux communications	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
2. Rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de l'application de la stratégie Informatique et communications de l'Organisation des Nations Unies	2
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation :	
3. Supports de communication : mémorandums, annonces et activités à l'échelle mondiale, bulletins d'information et blog du Directeur général de l'informatique et des communications	96
Services d'appui administratif (budget ordinaire)	
Gestion globale :	
4. Création et alimentation d'une base de données dans laquelle les accords en matière d'informatique et de communications seront centralisés pour l'ensemble du Secrétariat	1
5. Inventaire mensuel des contrats existants dans les domaines de l'informatique et des communications	24
6. Mise à jour des objectifs de référence et des résultats attendus pour mesurer l'efficacité des projets dans les domaines de l'informatique et des communications	1
7. Contrôle des ressources dans l'ensemble du Secrétariat	1
8. Gestion des risques dans tout le Secrétariat pour les activités afférentes à l'informatique et aux communications	1
9. Rapport sur la gestion des grands projets dans le domaine du numérique	1

29E.37 La répartition des ressources prévues pour la composante Direction exécutive et administration est indiquée dans le tableau 29E.8.

Tableau 29E.8 Ressources nécessaires : direction exécutive et administration

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	4 866,3	5 125,6	19	20
Autres objets de dépense	2 074,3	1 917,5	–	–
Total	6 940,6	7 043,1	19	20

29E.38 Le montant de 7 043 100 dollars, en augmentation nette de 102 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettrait de financer 20 postes [1 SSG, 1 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 3 G(1°C) et 8 G(AC)] et d'autres objets de dépense, principalement les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et l'achat de mobilier et de matériel, pour appuyer la mise en œuvre des mandats dans le cadre du programme.

29E.39 L'augmentation nette de 102 500 dollars est principalement imputable à la création d'un poste de responsable de la sécurité informatique (D-1), basé à New York, qui serait chargé de renforcer la sécurité informatique, comme demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/254 A ainsi que dans ses résolutions 69/262, 70/248 A et 71/272 B par lesquelles elle a approuvé la stratégie Informatique et communications. L'augmentation est en partie compensée par la diminution des dépenses au titre des services contractuels résultant des gains d'efficacité que le Bureau prévoit d'obtenir en 2018-2019.

B. Programme de travail

29E.40 La répartition des ressources prévues par sous-programme est indiquée dans le tableau 29E.9.

Tableau 29E.9 Ressources nécessaires, par sous-programme

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2016-2017
Budget ordinaire				
5. Gestion et coordination stratégiques dans les domaines de l'informatique et des communications	44 048,3	52 980,3	86	97
6. Aspects opérationnels de l'informatique et des communications	46 782,1	43 244,8	63	61
Total partiel	90 830,4	96 225,1	149	158
Quotes-parts hors budget ordinaire	19 960,8	21 327,2	30	32
Ressources extrabudgétaires	70 968,2	70 968,2	13	13
Total	181 759,4	188 520,5	192	203

Sous-programme 5

Gestion et coordination stratégiques dans les domaines de l'informatique et des communications

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 52 980 300 dollars

- 29E.41 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des services mondiaux et aux Pôles applications à New York et Bangkok.
- 29E.42 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 5 du programme 25 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.
- 29E.43 Ce sous-programme a pour objectif d'assurer la cohérence et la coordination des fonctions afférentes à l'informatique et aux communications dans l'ensemble du Secrétariat, en établissant une structure de gouvernance efficace assortie de chaînes hiérarchiques et de structures de responsabilité clairement définies, et en encourageant une coordination et une collaboration plus étroites entre les entités des Nations Unies en ce qui concerne l'ensemble des questions relatives à l'informatique et aux communications. La Division des services mondiaux s'attachera notamment à élaborer des stratégies techniques qui cadrent avec la stratégie Informatique et communications du Secrétariat et qui sont alignées sur le travail de fond de l'Organisation, les domaines des affaires humanitaires et de la viabilité de l'environnement, le programme de développement pour l'après-2015 et les priorités stratégiques du Secrétaire général pour l'exercice biennal.

Tableau 29E.10 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Veiller à la mise en œuvre efficace, rationnelle et transparente de tous les éléments de la stratégie Informatique et communications à l'appui des travaux de l'Organisation

Composante 1 : Structures de gestion

Objectif de l'Organisation : Assurer la cohérence et la coordination efficaces des fonctions afférentes à l'informatique et aux communications dans l'ensemble du Secrétariat

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Optimisation de l'utilisation des ressources informatiques et accès efficace à l'information dans et entre les organismes des Nations Unies grâce à l'élaboration et à l'adoption de politiques, procédures et directives relatives à l'informatique et à la mise en place de mécanismes et de dispositifs de gestion pertinents	Augmentation du pourcentage de modèles et de dispositifs concernant l'ensemble de l'Organisation qui, pris ensemble, constituent des structures de gestion efficaces [En pourcentage]	Objectif	100	100		
		Estimation		100	50	
		Résultats effectifs			50	
b) Mise en place de services, d'infrastructures et de systèmes conformes aux normes et à l'architecture en vue de réduire au minimum les risques liés à la sécurité de l'information pesant sur l'Organisation	Renforcement de la cohérence des structures de gestion dans tous les bureaux, départements, commissions économiques, tribunaux et missions des Nations Unies [En pourcentage]	Objectif	100	100		
		Estimation		100	50	
		Résultats effectifs			50	

Produits

29E.44 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 29E.11.

Tableau 29E.11 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Services d'appui administratif (budget ordinaire)	
Gestion globale :	
Gestion financière et dispositifs de contrôle	
1. Rapport annuel sur les besoins des départements et bureaux	2
Services centraux d'appui :	
Services informatiques	
2. Élaboration, mise à jour, ratification et institutionnalisation de politiques en matière d'informatique et de communications	8
3. Rapport sur le respect des politiques et procédures en matière d'informatique et de communications dans toutes les entités du Secrétariat	1
4. Rapport sur la conformité aux normes et à l'architecture retenues dans les domaines de l'informatique et des communications, dans toutes les entités du Secrétariat	1

Tableau 29E.12 **Composante 2 : Alignement de la technologie sur l'activité de fond du Secrétariat**

Objectif de l'Organisation : Veiller à ce que les programmes technologiques de l'Organisation et la mise en œuvre de tous les éléments de la stratégie Informatique et communications facilitent l'action de l'Organisation

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>			
			<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Mise en place de programmes, de services et d'infrastructures dans les domaines de l'informatique et des communications de nature à faciliter le travail de l'Organisation	Augmentation du pourcentage de stratégies technologiques qui sont conformes à la stratégie Informatique et communications et aux stratégies touchant les domaines de compétence de l'Organisation	Objectif	100	100		
		Estimation		100	50	
		Résultats effectifs			50	
		[En pourcentage]				
b) Mise en place de services informatiques et de services de communications de nature à faciliter les travaux des États Membres	Augmentation du taux de satisfaction des États Membres en ce qui concerne les services et les solutions proposés	Objectif	100	100		
		Estimation		100	50	
		Résultats effectifs			50	
		[En pourcentage]				

Produits

29E.45 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 29E.13.

Tableau 29E.13 Produits par catégories

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Services d'appui administratif (budget ordinaire)	
Services centraux d'appui :	
Services informatiques	
1. Rapports trimestriels destinés aux organes de gouvernance sur les solutions et services en matière d'informatique et de communications	8
2. Rapports trimestriels destinés aux organes de gouvernance sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie Informatique et communications	8
3. Programme de travail visant à appuyer l'action de l'Organisation des Nations Unies	1

Tableau 29E.14 Composante 3 : Informatique analytique et informatique décisionnelle

Objectif de l'Organisation : Mieux fonder la prise de décisions sur des données et renforcer l'efficacité de la gestion des ressources et des programmes et l'application du principe de responsabilité en tirant parti de l'information afférente au domaine administratif et aux domaines de fond

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>			
			<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Amélioration de l'intégrité de l'information et de l'accès aux données qui facilitent la prise de décisions pour l'Organisation grâce à la fourniture des composants techniques de l'informatique analytique et de l'informatique décisionnelle dans le cadre du plan directeur de prestation de services informatiques, en particulier par l'intermédiaire des pôles applications	i) Élaboration de normes pour les systèmes d'analyse des données et d'aide à la décision et les données connexes [Pourcentage]	Objectif	100	100		
		Estimation		100		
		Résultats effectifs				
	ii) Réduction de l'utilisation de logiciels analytiques et de logiciels d'aide à la décision non standard de façon à garantir l'optimisation des ressources, à faire des économies d'échelle et à renforcer la collaboration dans l'ensemble du Secrétariat et du système des Nations Unies [Pourcentage]	Objectif	25	25		
		Estimation		25		
		Résultats effectifs				

Produits

29E.46 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 29E.15.

Tableau 29E.15 Produits par catégories

Produits	Quantité
Services d'appui administratif (budget ordinaire)	
Services centraux d'appui :	
Services informatiques	
1. Mise à jour et reconduction des normes appliquées par le Secrétariat pour ce qui est de l'informatique analytique et de l'informatique décisionnelle	4
2. Mise à jour et gestion de la documentation relative aux sources de données dans l'ensemble du Secrétariat	1
3. Mise au point et maintenance des outils d'aide à la décision utilisés par l'ONU	1

Tableau 29E. Composante 4 : Mise au point d'applications et de sites Web et appui y afférent

Objectif de l'Organisation : Concevoir et mettre en œuvre des stratégies de gestion des applications et des sites Web de façon à fournir des solutions globales soutenues virtuellement, conformément aux directives relatives à la sécurité, à la stratégie d'image, au multilinguisme et à l'accessibilité

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Mise en service d'applications conformes aux besoins opérationnels, de façon à réduire le recours à des solutions propres à tels ou tels lieux d'affectation et à atténuer ainsi les risques liés à la sécurité de l'information	Augmentation du nombre d'applications et de services communs proposés par les pôles applications	Objectif	12	46	39	9
		Estimation		46	42	37
		Résultats effectifs			39	37
b) Harmonisation des solutions techniques et réduction du morcellement grâce à la réduction du nombre d'applications et de sites Web dans l'ensemble de l'Organisation, de façon à réduire les coûts de maintenance et à faire en sorte que la présence du Secrétariat sur Internet soit uniforme et conforme aux directives du Département de l'information	i) Réduction du nombre de sites Web dans l'ensemble de l'Organisation	Objectif	50	150		
		Estimation		150		
		Résultats effectifs				
	ii) Réduction du nombre d'applications dans l'ensemble de l'Organisation	Objectif	300	250		
		Estimation		250		
		Résultats effectifs				
c) Meilleur respect des normes, principes directeurs et méthodes techniques et mise en conformité avec les politiques et l'architecture retenues dans les domaines de l'informatique et des communications, dans le cadre du plan directeur de prestation de services, de façon à obtenir un dispositif de prestation de services pour les applications informatiques, les applications de communications et	i) Augmentation du pourcentage de solutions communes qui sont conformes aux normes, principes directeurs et méthodes techniques [Pourcentage]	Objectif	100	100		
		Estimation		100		
		Résultats effectifs				

Titre VIII Services communs d'appui

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
les sites Web qui réponde aux normes en matière de sécurité, de stratégie d'image, de multilinguisme et d'accessibilité						
d) Amélioration des systèmes informatiques concernant les ressources humaines, de façon à réduire le temps de travail nécessaire au traitement de l'ensemble des opérations afférentes aux ressources humaines	Stabilisation et actualisation de tous les modules Inspira (recrutement, gestion de la performance, perfectionnement et mobilité) dans le cadre d'activités périodiques de maintenance visant à améliorer le système [Nombre d'actualisations]	Objectif	6	6		
		Estimation		6	24	
		Résultats effectifs			24	36
e) Mise en place d'outils permettant de communiquer des renseignements aux membres du système de gestion de la sécurité	i) Nombre de dispositifs de gestion de l'information en cas de crise à l'appui du système de gestion de la sécurité des Nations Unies	Objectif	3			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
	ii) Nombre de systèmes satellites à l'appui des principaux dispositifs de gestion de l'information en cas de crise	Objectif	9			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
	iii) Nombre de portails d'information pour le système de gestion de la sécurité des Nations Unies	Objectif	5			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

Produits

29E.47 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 29E.17.

Tableau 29E. **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Services d'appui administratif (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :	
Services centraux d'appui :	
Services informatiques	
1. Contrôle de la conformité des bases de données par rapport au plan relatif à l'architecture sous-tendant les applications (nombre de bases de données)	100
2. Services d'appui informatique, en ce qui concerne les principales applications (nombre d'applications)	70
3. Conception d'interfaces entre Umoja et les systèmes équipant l'Organisation, au moyen de la composante Governance API	40
4. Remplacement des applications Lotus Notes par des progiciels et des solutions communes	200
5. Expansion du système de gestion des services communs	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
6. Maintenance du système central d'établissement de rapports et optimisation de l'accès aux données	1
7. Mise au point de solutions de gestion des ressources communes au Siège et aux missions, sous la forme d'applications de gestion de la relation client	1
8. Fourniture de solutions de gestion de l'information au personnel de sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies	1
9. Développement de grandes applications destinées à faciliter le travail du Secrétariat	12
10. Retrait des applications faisant double emploi avec Umoja	10

Tableau 29E.18 Composante 5 : Renforcement de la sécurité de l'information

Objectif de l'Organisation : Assurer la sécurité de l'information en réduisant le niveau de risque pour ce qui est de l'image, des ressources, des données et des opérations de l'Organisation ainsi que de la sécurité et de la sûreté du personnel et des biens de celle-ci

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>			
			<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Renforcement des contrôles et des mécanismes permettant d'assurer la sécurité de l'information dans l'ensemble du Secrétariat et les missions	i) Augmentation des installations des mises à jour de sécurité [Pourcentage]	Objectif	80	75		
		Estimation		75		
		Résultats effectifs				
	ii) Augmentation du pourcentage de configurations sécurisées déployées sur les ordinateurs du Secrétariat	Objectif	95	90		
		Estimation		90		
		Résultats effectifs				
	iii) Augmentation des capacités en pourcentage permettant d'assurer un suivi efficace des moyens et des données dans les domaines de l'informatique et des communications ainsi que des tentatives d'intrusion et des violations des politiques	Objectif	35	25		
		Estimation		25		
		Résultats effectifs				
	iv) Augmentation des mécanismes en pourcentage permettant d'examiner et de valider les dispositifs de contrôle de la sécurité concernant les applications et les sites Web améliorés	Objectif	50	50		
		Estimation		50		
		Résultats effectifs				
	v) Augmentation du pourcentage de déploiements et de mises à niveau des composantes des infrastructures de sécurité visant à prévenir, déceler et combattre les cyberattaques	Objectif	75	75		
		Estimation		75		
		Résultats effectifs				
b) Renforcement des capacités	Augmentation du pourcentage de	Objectif	80	70		

Titre VIII Services communs d'appui

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015 2012-2013
de reprise après sinistre pour les applications essentielles	mécanismes, plans et procédures de reprise après sinistre qui ont été décrits et testés pour tous les systèmes et applications essentiels [Pourcentage]	Estimation Résultats effectifs		70	
c) Renforcement de l'application du principe de responsabilité et de la gestion de la sécurité informatique dans le Secrétariat sous l'autorité centrale du Directeur général de l'informatique et des communications	Établissement d'un dispositif de gouvernance de la sécurité informatique permettant d'instituer, sous l'autorité centrale du Directeur général de l'informatique et des communications, une gestion efficace et responsable de la sécurité informatique dans le Secrétariat [Pourcentage]	Objectif Estimation Résultats effectifs	100	100 100	

Produits

29E.48 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 29E.19.

Tableau 29E.19 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Services d'appui administratif (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :	
Services centraux d'appui :	
Services informatiques	
1. Plans de reprise après sinistre pour les systèmes essentiels	1
2. Création d'une plateforme commune pour l'enregistrement des systèmes	1
3. Surveillance des progiciels conformément aux normes et à l'architecture de sécurité (nombre d'applications)	13
4. Rapport sur les normes et l'architecture des systèmes informatiques	1
5. Configuration sécurisée du matériel et des infrastructures	1
6. Établissement et actualisation des principes directeurs relatifs à la sécurité informatique	1
7. Développement et maintenance d'une architecture intégrée	1

29E.49 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 5 est indiquée dans le tableau 29E.20.

Tableau 29E.20 Ressources nécessaires : sous-programme 5

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	23 068,6	25 908,3	86	97
Autres objets de dépense	20 979,7	27 072,0	–	–
Total partiel	44 048,3	52 980,3	86	97
Quotes-parts hors budget ordinaire	18 326,1	18 935,9	25	27
Ressources extrabudgétaires	6 879,8	6 879,8	–	–
Total	69 254,2	78 796,0	111	124

29E.50 Le montant de 52 980 300 dollars, en hausse nette de 8 932 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettrait de financer 97 postes (1 D-2, 3 D-1, 11 P-5, 20 P-4, 21 P-3, 4 G(1°C), 25 G(AC) et 1 AL) ainsi que d'autres objets de dépense, principalement au titre des dépenses de personnel, des services contractuels et de l'achat de mobilier et de matériel, pour appuyer la mise en œuvre des mandats dans le cadre du programme..

29E.51 L'augmentation nette de 8 932 000 dollars s'explique essentiellement par : a) un ajustement technique dû à l'effet-report de la création de deux postes (P-2) au cours de l'exercice 2016-2017; b) la création de quatre postes de spécialiste de la cybersécurité (P-4), un à New York, un à Bangkok, un à Nairobi et un à Genève, et des dépenses au titre de l'achat de mobilier et de matériel, des services contractuels et des frais de voyage du personnel liés au renforcement de la sécurité informatique, conformément à la résolution 67/254 A de l'Assemblée générale et aux résolutions 69/262, 70/248 A et 71/272 B, par lesquelles l'Assemblée a approuvé la stratégie Informatique et communications; c) les ressources qui serviront à financer les coûts d'exploitation, d'appui et de maintenance d'Umoja, et qui comprennent des ressources précédemment affectées au sous-programme 6; d) le transfert de sept postes [1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 2 G(AC)] et des ressources précédemment affectées au Département de la sûreté et de la sécurité et qui seront transférées dans le cadre du regroupement des fonctions relatives à l'informatique et aux communications. Cette augmentation est en partie compensée par la diminution des ressources nécessaires au titre des postes (du fait du transfert de trois postes [1 P-4, 1 P-3 et 1 G(AC)] cédés par New York à Bangkok), des services contractuels et de l'achat de mobilier et de matériel résultant des gains d'efficacité que le Bureau prévoit d'obtenir en 2018-2019.

Sous-programme 6

Aspects opérationnels de l'informatique et des communications

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 43 244 800 dollars

29E.52 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des opérations mondiales.

29E.53 Le sous-programme sera mis en œuvre conformément à la stratégie décrite au sous-programme 6 du programme 25 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 29E.21 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Veiller à la mise en œuvre efficace, rationnelle et transparente de tous les éléments de la stratégie Informatique et communications à l'appui des travaux de l'Organisation

Composante 1 : Hébergement centralisé

Objectif de l'Organisation : Veiller à ce que l'hébergement des applications informatiques et les infrastructures soient sécurisés, cohérents et résilients de façon à faciliter l'exécution du mandat de l'Organisation partout dans le monde

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Regroupement des grandes applications	i) Grandes applications actuellement hébergées à New York transférées aux pôles informatiques en vue de leur hébergement	Objectif	100	100		
		Estimation		100	50	
		Résultats effectifs			40	
	[En pourcentage]					
	ii) Applications actuellement hébergées par les bureaux extérieurs et les commissions régionales transférées aux pôles informatiques en vue de leur hébergement	Objectif	25	25		
		Estimation		25		
		Résultats effectifs				
	[En pourcentage]					
b) Regroupement des salles de serveurs et des centres informatiques dans les centres informatiques régionaux et les pôles informatiques et remplacement des serveurs physiques par des serveurs virtuels	Réduction du nombre de serveurs physiques	Objectif	10	40		
	[En pourcentage]	Estimation		40		
		Résultats effectifs				

Produits

29E.54 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 29E.22.

Tableau 29E.22 Produits par catégories

Produits	Quantité
Services d'appui administratif (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services centraux d'appui :	
Services informatiques	
1. Regroupement des salles de serveurs et des centres informatiques dans les centres informatiques régionaux et les pôles informatiques	10
2. Remplacement des serveurs physiques par des serveurs virtuels	80

3. Regroupement et transfert de grandes applications au pôle informatique de Valence en vue de leur hébergement

13

Tableau 29E.23 Composante 2 : Consolidation des réseaux [mécanisme MPLS (multi-protocol label switching)]

Objectif de l'Organisation : Permettre à l'Organisation de s'acquitter efficacement de ses fonctions essentielles en mettant en service le réseau mondial MPLS afin de faciliter l'établissement de liaisons sécurisées, fiables et gérées centralement pour les principaux services téléphoniques, vidéo et de données de l'Organisation

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Abandon progressif des réseaux régionaux au profit d'un réseau intégré géré centralement	Réduction de l'hétérogénéité des réseaux avec l'abandon progressif des réseaux régionaux au profit d'un réseau mondial fondé sur des normes approuvées au niveau central et sur les pratiques de référence en vigueur à l'extérieur de l'Organisation, ce qui permet d'établir des liaisons sécurisées, fiables et gérées centralement	[En pourcentage]	Objectif	100	100	
			Estimation		100	30
			Résultats effectifs			100
b) Réduction du taux d'indisponibilité du réseau grâce à la structuration du réseau et à la surveillance de la sécurité	Augmentation du taux de disponibilité du réseau, ce qui permet d'assurer une desserte numérique stable pour les systèmes informatiques et les systèmes de communications		Objectif	99,8	99,8	
			Estimation		99,8	
			Résultats effectifs			

Produits

29E.55 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 29E.24.

Tableau 29E.24 Produits par catégories

Produits	Quantité
Services d'appui administratif (budget ordinaire)	
1. Passage progressif à un réseau intégré géré centralement	1
2. Réduction du taux d'indisponibilité du réseau grâce à la structuration du réseau et à la surveillance de la sécurité	1

Tableau 29E. 25 Composante 3 : Pôles d'assistance centralisée

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité du Secrétariat de mener ses activités de fond et ses activités opérationnelles en veillant à ce que les grands systèmes informatiques et systèmes de communications soient disponibles et bien gérés et bénéficient d'un appui efficace et en dotant l'ensemble du Secrétariat d'un environnement moderne, sécurisé et dont le service est assuré

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité du Secrétariat de fournir un appui 24 heures sur 24 partout dans le monde pour les grandes applications, de façon à accélérer le règlement des incidents et à accroître le niveau de satisfaction des clients	i) Augmentation du nombre d'applications pour lesquelles l'appui technique est pris en charge par les pôles d'assistance centralisée [Pourcentage]	Objectif	90	15		
		Estimation		15	10	
		Résultats effectifs			10	
	ii) Fourniture par les pôles d'assistance centralisée de services d'appui 24 heures sur 24 [Pourcentage]	Objectif	90	75		
		Estimation		75	70	
		Résultats effectifs			70	
	iii) Augmentation du pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services reçus	Objectif	76	75		
		Estimation		75	70	
		Résultats effectifs			70	
b) Harmonisation et rationalisation des procédures, des méthodes et de la plateforme informatique utilisées par les services d'assistance du Secrétariat	Réduction du pourcentage de services d'assistance opérant au niveau local dans l'ensemble du Secrétariat [Pourcentage]	Objectif	10 au Secrétariat	50 au Secrétariat		
		Estimation		50 au Secrétariat	100 dans le Département de la gestion	
		Résultats effectifs				100

Produits

29E.56 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 29E.26.

Tableau 29E.26 Produits par catégories

Produits	Quantité
Services d'appui administratif (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services centraux d'appui :	
Services informatiques	
1. Prestation de services d'appui à toutes les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York	1
2. Modernisation et maintenance des services informatiques et des services de communications conformément aux politiques internes et aux normes appliquées dans le secteur	1
3. Maintenance des infrastructures de télécommunications qui relient le Siège de l'Organisation aux bureaux extérieurs et aux missions de maintien de la paix	1
4. Maintenance des 10 000 téléphones raccordés au central téléphonique	1
5. Fourniture d'un système sécurisé de communications téléphoniques et de messagerie électronique pour l'ensemble des bureaux de l'ONU	1
6. Fourniture d'un service de téléphonie mobile	1
7. Modernisation et maintenance des infrastructures sous-tendant les applications du Siège et des infrastructures des pôles informatiques de Brindisi et de Valence	1
8. Mise à jour et maintenance de l'outil de déploiement centralisé des mises à jour logicielles	1
9. Modernisation et maintenance des infrastructures sous-tendant les applications propres à tels ou tels départements du Siège et des infrastructures des pôles informatiques de Brindisi et de Valence.	1
10. Services de gestion des incidents pour les grandes applications grâce au pôle d'assistance centralisée	1

Tableau 29E.27 Composante 4 : Prise en main d'Umoja

Objectif de l'Organisation : Promouvoir un changement durable dans l'Organisation en veillant à la viabilité de la principale initiative de gestion du changement et faire en sorte que les apports novateurs du projet Umoja soient pérennisés, en les intégrant dans les moyens techniques que le Secrétariat exploite quotidiennement

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Validation du niveau des ressources nécessaires afin d'appuyer Umoja pendant la phase de prise en main	Description des besoins techniques et financiers et des besoins en ressources humaines aux fins de la prise en main d'Umoja, besoins validés par les organes de gouvernance dans les domaines de l'informatique et des communications [pourcentage]	Objectif	100	100		
		Estimation		100	100	
		Résultats effectifs			100	
b) Bon fonctionnement d'Umoja et fourniture de services d'appui continu dans le cadre de l'échelonnement de la prise en main du système par le Bureau de l'informatique et des	i) Mise en œuvre du plan retenu pour la phase 1 relative à la prise en main d'Umoja [pourcentage]	Objectif	100	100		
		Estimation		100	100	
		Résultats effectifs			75	

Titre VIII Services communs d'appui

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
communications					
	ii) Mise en œuvre du plan retenu pour la phase 2 relative à la prise en main d’Umoja	Objectif	100	100	
		Estimation		100	
	[pourcentage]	Résultats effectifs			

Produits

29E.57 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 29E.28.

Tableau 29E.28 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Services d'appui administratif (budget ordinaire)	
Gestion globale :	
1. Rapports d'étape et calendriers des phases du projet Umoja	9
2. Évaluation relative aux mesures à prendre pour appuyer Umoja	1

Tableau 29E.29 **Composante 5 : Appui aux services de radiotélédiffusion et aux services de conférence**

Objectif de l'Organisation : Assurer le fonctionnement rationnel et efficace du Secrétariat en ce qui concerne les installations de conférence, les services de radiotélédiffusion et les services de visioconférence					
		Mesure des résultats			
Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		2018-2019	2016-2017	2014-2015 2012-2013
a) Modernisation généralisée des solutions relatives à la technologie et au personnel, afin de promouvoir, sous l'autorité du Bureau de l'informatique et des communications, les effets de synergie et l'efficience au niveau mondial en ce qui concerne les services de radiotélédiffusion et les services de conférence, les réunions classiques et les réunions virtuelles (visioconférences et téléconférences)	i) Consolidation et harmonisation, sous l'autorité du Directeur général de l'informatique et des communications, des modalités de radiotélédiffusion, des procédures d'appui aux conférences, des technologies sous-jacentes et des tâches à assumer en la matière par le personnel dans l'ensemble du Secrétariat	Objectif	80	100	
		Estimation		20	
		Résultats effectifs			
	[Pourcentage]				
	ii) Réduction du nombre d'entités fournissant ce type de services en dehors de la structure d'ensemble et échappant à l'autorité centrale	Objectif	70	100	
		Estimation		50	
		Résultats effectifs			
[Pourcentage]					

Chapitre 29E Bureau de l'informatique et des communications

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
	iii) Réduction du morcellement des activités grâce à l'adoption de technologies et de méthodes standard et à l'harmonisation de l'organisation des tâches et des fonctions [Pourcentage]	Objectif	70	100		
		Estimation		50		
		Résultats effectifs				
b) Fourniture de moyens techniques au personnel du Secrétariat, aux missions permanentes et aux délégations, accessibles au moyen d'un seul et même identifiant ou d'une seule et même carte d'identification numérique, notamment aux fins de la participation aux réunions, soit en personne soit de façon virtuelle, et de la consultation des enregistrements audio et vidéo des réunions dotés de fonctions de recherche	i) Renforcement de l'utilisation de moyens d'identification numérique (authentification et droits d'accès), notamment aux fins de l'accès aux enregistrements numériques, de l'affichage numérique concernant les réunions et de la participation aux réunions, y compris aux réunions virtuelles, telles que les visioconférences ou autres [Pourcentage]	Objectif	10	100		
		Estimation		0		
		Résultats effectifs				
	ii) Augmentation du pourcentage de procédures normalisées et harmonisées au moyen d'une seule et même solution informatique, qu'il s'agisse des fonctions à accomplir par le personnel, des modalités de gouvernance des réunions virtuelles, de la diffusion des enregistrements numériques et du contrôle des accès [Pourcentage]	Objectif	100	100		
		Estimation		50		
		Résultats effectifs				
c) Fourniture d'un appui efficace aux réunions, y compris les réunions et manifestations virtuelles, notamment en ce qui concerne l'informatisation et l'utilisation autonome du matériel, s'il y a lieu	Augmentation du pourcentage de normes techniques, de mécanismes de gouvernance et de procédures normalisées mis en œuvre au niveau mondial; adoption d'une carte d'identification intégrée utilisable sur plusieurs plateformes et servant à la définition des droits d'accès, à l'affichage des plaques nominatives des représentants et à la gestion des supports numériques [Pourcentage]	Objectif	80	100		
		Estimation		50		
		Résultats effectifs				

Produits

29E.58 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 29E.30.

Tableau 29E.30 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Services d'appui administratif (budget ordinaire)	
1. Appui technique aux réunions des organes intergouvernementaux et des organes d'experts	1
2. Harmonisation des fonctions par l'adoption de technologies et de méthodes standard	1

29E.59 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 6 est indiquée dans le tableau 29E.31.

Tableau 29E.31 **Ressources nécessaires : sous-programme 6**

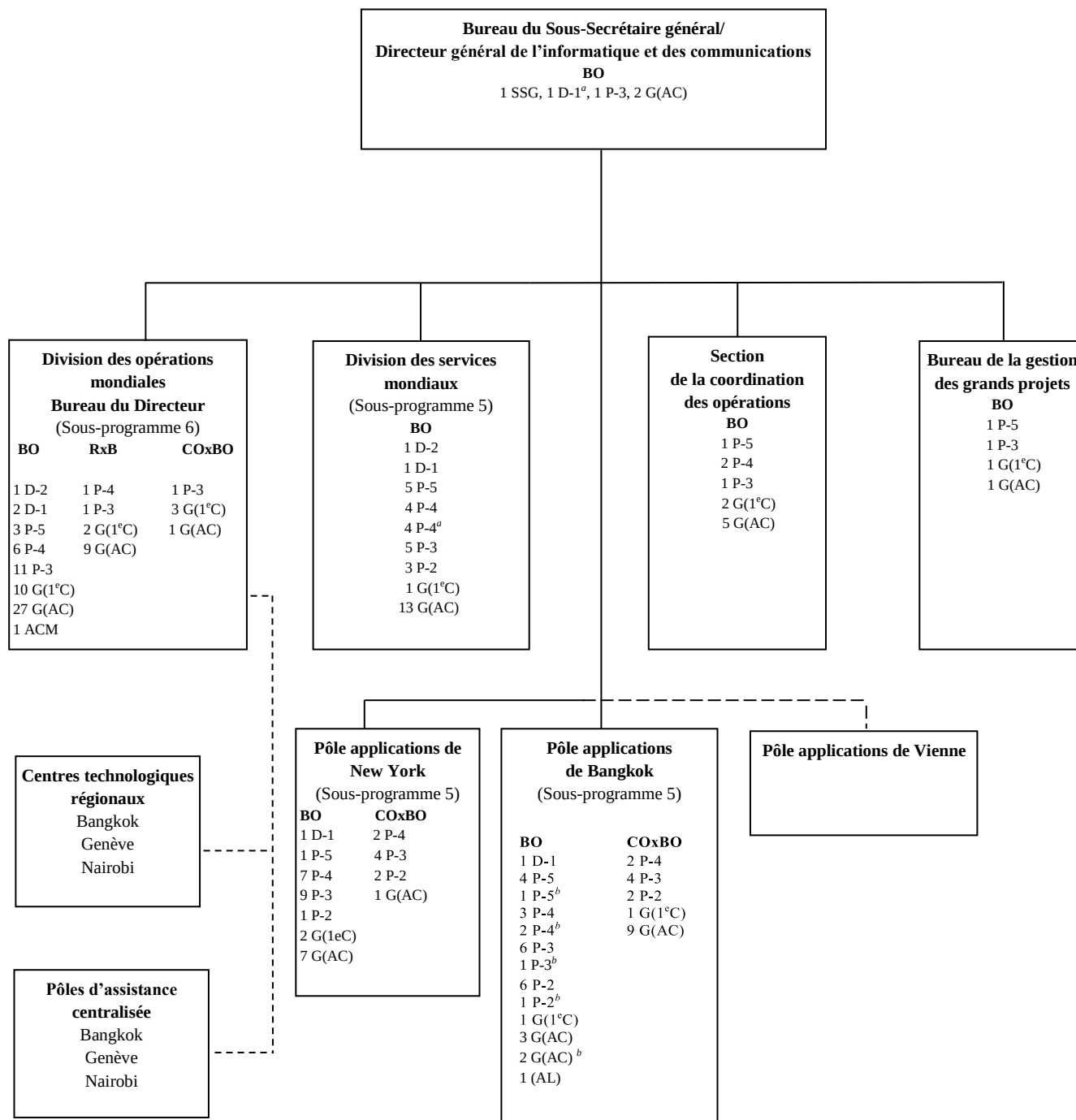
	<i>Ressources</i> (en milliers de dollars É.-U.)		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i> (avant actualisation des coûts)	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	15 040,2	14 540,3	63	61
Autres objets de dépense	31 741,9	28 704,5	—	—
Total partiel	46 782,1	43 244,8	63	61
Quotes-parts hors budget ordinaire	1 634,7	2 391,3	5	5
Ressources extrabudgétaires	64 088,4	64 088,4	13	13
Total	112 505,2	109 724,5	81	79

29E.60 Les 43 244 800 dollars, soit une diminution nette de 3 537 300 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017, permettraient de financer 61 postes (1 D-2, 2 D-1, 3 P-5, 6 P-4, 11 P-3, 10 G(1°C), 27 G(AC) et 1 ACM) et d'autres objets de dépense, principalement au titre des autres dépenses de personnel, des services contractuels, des frais généraux de fonctionnement, des achats de mobilier et de matériel, pour appuyer la mise en œuvre des mandats dans le cadre du programme.

29E.61 La diminution nette de 3 537 300 dollars s'explique principalement par : a) des ajustements techniques se rapportant à la suppression progressive de cinq postes d'agent des services généraux (Autres classes) en 2016-2017; b) la redistribution des dépenses d'exploitation, de maintenance et d'appui d'Umoja entre les sous-programmes, ce qui a entraîné une réduction des dépenses au titre de ce sous-programme; c) la suppression de deux postes d'assistant aux systèmes d'information [agent des services généraux (Autres classes)] et la réduction des dépenses au titre des services contractuels et des frais généraux de fonctionnement résultant des gains d'efficacité que le Bureau prévoit d'obtenir en 2018-2019.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019



^a Nouveau(x) poste(s).

^b Postes cédés par le Département de la sûreté et de la sécurité.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité des commissaires aux comptes (A/70/581)

Préciser les attributions et les pouvoirs du Directeur général de l'informatique et des communications dans les missions en énonçant clairement les activités qui doivent être fortement centralisées et celles pour lesquelles une certaine latitude est nécessaire ou préférable [résumé, recommandation a)].

En ce qui concerne les missions, l'Administration s'attache actuellement à recenser les activités touchant l'informatique et les communications qui doivent être centralisées et celles qui doivent être exécutées au niveau local ou régional. La structure qui sera ainsi définie permettra aux missions d'avoir la latitude voulue sur le plan opérationnel, tout en facilitant la mise en place de dispositifs de contrôle qui garantissent la cohérence des opérations et leur contrôle par le Directeur général de l'informatique et des communications. Les pouvoirs qui seront délégués aux missions leur confèreront une liberté opérationnelle qui ira de pair avec un contrôle centralisé, une utilisation efficace des ressources et la responsabilisation des gestionnaires.

Réévaluer le bien-fondé du calendrier d'exécution de la stratégie, et améliorer le mode de gestion de projets, notamment par la mise en place de dispositifs d'assurance indépendants [résumé, recommandation b)].

Des mesures concrètes ont été prises en ce sens depuis 2016 et seront maintenues tout au long de l'exécution de la stratégie Informatique et communications. Le calendrier d'exécution de la stratégie sera revu compte tenu du fait que 25 % seulement du programme quinquennal est exécuté à ce jour. Les modalités de gestion des projets continueront d'être améliorées et des dispositifs internes d'assurance indépendants seront mis en place avant la présentation du prochain rapport sur l'état de l'application de la stratégie.

Le calendrier sera mis à jour chaque année aux fins de la présentation à l'Assemblée générale du rapport annuel sur l'état d'avancement de la stratégie. Tous les directeurs de projets présentent des rapports sur l'état d'avancement des projets et les progrès accomplis au Bureau de la gestion des grands projets. Un mécanisme de présentation de rapports a été mis en place et est respecté.

Résumé de la recommandation

Affiner et améliorer encore la qualité des données retenues aux fins de l'établissement des prévisions sur cinq ans des dépenses liées à l'informatique et aux communications, grâce à un meilleur suivi des dépenses effectives et des moyens informatiques dans l'ensemble du Secrétariat, y compris dans les opérations de maintien de la paix [résumé, recommandation e)].

Établir un état des coûts prévus et des avantages attendus de la stratégie Informatique et communications révisée, afin de permettre une hiérarchisation des activités stratégiques et de veiller à ce que celles-ci bénéficient d'un financement adéquat [résumé, recommandation f)].

Mieux faire connaître le rôle que jouent les hauts responsables dans le cadre de l'application de la stratégie Informatique et communications révisée, afin de faire en sorte que tous les départements s'engagent à appliquer la stratégie approuvée par l'Assemblée générale, et que tout désaccord ou toute entrave à l'application de la stratégie soient examinés et réglés dans les meilleurs délais [résumé, recommandation g)].

Suite donnée à la recommandation

Les données demandées ont été présentées dans le Rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de l'application de la stratégie Informatique et communications de l'Organisation des Nations Unies (A/71/400).

Il a été donné suite à cette recommandation dans le cadre de la collecte de données et de l'analyse des coûts et avantages effectuée aux fins de l'établissement du rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de l'application de la stratégie Informatique et communications de l'Organisation des Nations Unies.

Le Bureau a pris des mesures à cet effet en incorporant la stratégie Informatique et communications dans les contrats de mission des hauts responsables. Les organes de gouvernance dans les domaines de l'informatique et des communications, notamment le Comité exécutif de l'informatique et des communications et le Comité de direction, offrent un cadre propice à l'examen et au règlement d'éventuels désaccords ou entraves à l'application de la stratégie. En outre, des efforts notables en matière de communication et de gestion du changement ont été faits pour mieux faire comprendre la stratégie. Ces efforts seront poursuivis, car ils aident véritablement à mobiliser les hauts responsables.

Il est prévu de tenir des réunions bilatérales en vue de mobiliser les hauts responsables et de mieux intégrer l'informatique et les communications dans les orientations stratégiques des bureaux et départements.

En outre, les risques liés à la mise en œuvre de la stratégie et les interdépendances seront communiqués aux hauts responsables dans le cadre d'un processus de gestion globale des risques, géré par le Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion.

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/70/7)

Compte tenu de l'importance des ressources demandées ainsi que du large éventail des produits et des services visés à la rubrique Objets de dépense autres que les postes, le Comité consultatif estime qu'il faudrait envisager de renforcer la clarté et la transparence de l'information relative à ces objets de dépense au titre du présent chapitre afin de faciliter l'examen par l'Assemblée générale des mesures proposées. Le Comité recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de prendre en compte toutes les considérations qui précèdent dans le cadre de la phase de conception d'Umoja-Extension 2, qui porte notamment sur l'élaboration du budget (par. VIII.130).

Le Comité consultatif souligne qu'il est nécessaire de recueillir et de présenter des informations complètes, précises et exactes sur l'utilisation des moyens informatiques et des moyens de communications et sur les coûts y afférents, toutes sources de financement confondues, pour permettre à l'Assemblée générale d'apprécier l'exécution du budget et de prendre des décisions. Il compte que des dispositions ont été prises pour doter Umoja des fonctionnalités nécessaires à la communication d'informations de ce type (par. VIII.136).

La recommandation du Comité consultatif a été prise en compte dans la conception d'Umoja-Extension 2.

Umoja a permis, pour la première fois, l'extraction et la consolidation de ces dépenses, y compris celles qui sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires. Toutefois, la validation croisée des comptes des départements et bureaux concernés est nécessaire non seulement pour veiller à la bonne comptabilisation des dépenses, mais aussi pour créer une base fiable pour les futurs rapports sur ces dépenses. Compte tenu du volume de données, les travaux visant à les valider et les analyser et établir un rapport sont toujours en cours.

Annexe III

Produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019

<i>A/70/6 (Sect. 29E), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 5 (Gestion et coordination stratégiques dans les domaines de l'informatique et des communications)			
29E.58 e)	Nouvelles technologies et développement : fourniture d'un appui au transfert des données entre les systèmes existants et Umoja	1	Le transfert des données entre les systèmes existants et Umoja étant assuré par des outils et procédures SAP, ce produit n'est pas reconduit pour l'exercice biennal 2018-2019 et les activités concernées seront mises en œuvre dans le cadre du projet Umoja.
29E.58 h)	Mise en service d'un logiciel d'appui technique pour Umoja	1	Le produit est sans objet puisqu'Umoja est accessible en ligne.
29E.58 j)	Coordination des activités du Groupe de travail sur la gestion des ressources du Secrétariat en vue de faciliter la mise en commun des ressources et des enseignements tirés de l'expérience	1	Le produit est sans objet. Un groupe de coordination pour l'élaboration de logiciels a été créé pour appuyer la stratégie de gestion des applications.
Total partiel		3	
Sous-programme 6 (Aspects opérationnels de l'informatique et des communications)			
29E.69 a) iii)	Dépenses d'équipement : modernisation des infrastructures de réseau équipant le complexe du Siège, afin de répondre aux besoins de groupes d'utilisateurs de taille variable en ce qui concerne la transmission de données audio, vidéo et autres essentielles à l'exécution des tâches prescrites; appui aux utilisateurs : fourniture d'un appui technique et opérationnel portant sur les serveurs, les ordinateurs et les dispositifs mobiles connectés au réseau du Siège	1	Le produit de l'exercice biennal 2016-2017 sera achevé au cours de l'exercice biennal 2018-2019.
29E.73 a)	Rattachement de la Section de l'appui aux services de radiotélédiffusion et aux services de conférence au Bureau de l'informatique et des communications	1	Achevé.
Total partiel		2	
Total		5	